

Parce que nous sommes bienveillants!

Mise à jour : 4 janvier 2022

L'équipe du Village Grace tient à vous souhaiter une bonne année. Nous sommes incroyablement reconnaissants du soutien que vous nous avez apporté tout au long des défis occasionnés par la pandémie actuelle en 2020 et 2021, et nous sommes impatients d'entamer la nouvelle année avec les encouragements de la communauté du Village Grace.

Afin de nous conformer à la dernière annonce du Ministère de la Santé du Québec, nous avons mis en place des mesures de précaution supplémentaires qui suivent les directives pour les résidences privées pour aînées au Québec, applicables à compter du **3 janvier**, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Notre objectif est de prévenir toute exposition à la COVID-19 au Village Grace pour le bien-être de nos aînés et de notre personnel. Nous apprécions votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté du Village Grace. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes.

1. Proches aidants

Le Ministère de la Santé a indiqué que les proches aidants fournissant une assistance importante seront désormais les seuls autorisés à rendre visite aux résidents. Sur une période de 24 heures, seuls deux proches aidants sont autorisés à entrer, et un seul proche aidant sera admis à la fois. Les résidents ont droit à quatre proches aidants désignés. Veuillez communiquer avec notre directrice des soins, Sandra Klinck, à l'adresse sklinck@masscom.ca, afin d'identifier les quatre proches aidants qui doivent être approuvés au préalable et ajoutés à la liste des proches aidants pour pouvoir rendre visite à leur proche.

Tous les visiteurs doivent être protégés de manière adéquate (doublement vaccinés) et les visites sont désormais limitées aux chambres des résidents. Certaines exceptions s'appliquent pour les soins de fin de vie.

Les espaces communs ne peuvent plus être utilisés pour les visites (salons, salles à manger, cuisinettes, etc.). Le port d'un masque, la distance sociale de 2 mètres et l'hygiène des mains sont obligatoires dès l'entrée dans la résidence et ce, en tout temps (même dans la chambre du résident).

Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 21h30 pour respecter le nouveau couvre-feu de 22h à 5h du matin du gouvernement du Québec. Si vous avez besoin d'une attestation pour rester après 22 h ou arriver avant 5 h, veuillez contacter sklinck@masscom.ca.

2. Station de visite intérieure

Située dans le centre de santé, notre station de visite intérieure est un espace séparé par un solide plexiglas qui est rénové pour assurer une bonne ventilation. Cet espace est entièrement désinfecté entre chaque visite, ce qui permet aux familles de se rencontrer « face à face » dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck à sklinck@masscom.ca. Les visites auront lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

3. Rappel: Visites virtuelles

Bien que nous devons limiter les visites en personne, nous offrons toujours notre programme de visites virtuelles. Notre équipe des Activités et Loisirs peut faciliter les visites virtuelles entre vous et vos proches. Les visites virtuelles peuvent être organisées de 8h à 16h, du lundi au vendredi. Veuillez écrire à gvrecreation@masscom.ca, en ajoutant votre nom, le nom du résident que vous souhaitez contacter et vos disponibilités. Nous vous encourageons à utiliser cet outil pour rester en contact avec vos proches pendant ces moments difficiles.

Notre équipe s'efforce à assurer la sécurité de nos résidents et de nos employés face aux risques toujours présents de la COVID-19. Nous comprenons la nature préoccupante de ces changements. Nous apprécions votre engagement continu envers le Village Grace en ces temps difficile. La santé de vos proches est notre priorité absolue.

De la part de l'équipe de direction,

Karen Hornibrook
Directrice générale par intérim